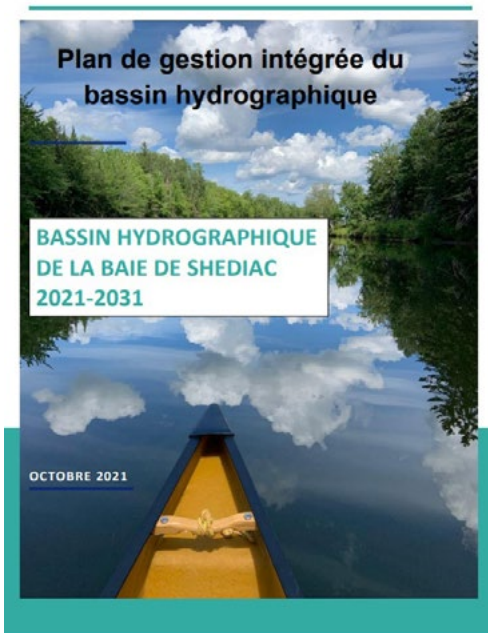


Un plan de gestion intégrée du bassin hydrographique de la baie de Shediac sera mis en œuvre



En 2019, un groupe de travail a été formé par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick pour élaborer un plan de gestion intégrée du bassin hydrographique de la baie de Shediac. Le groupe de travail s'est réuni régulièrement sur une période de 2 ans et a organisé des événements de consultation publique. Le plan a finalement été publié dans les deux langues officielles le 22 octobre 2021.

L'objectif principal du plan de gestion intégrée du bassin hydrographique de la baie de Shediac (PGIBH) est de s'attaquer aux problèmes de qualité de l'eau dans le bassin versant, à savoir les sources anthropiques de nutriments et de bactéries. Cela contribuera à protéger et à améliorer la qualité de l'eau à la plage Parlee.

Le PGIBH de la baie de Shediac n'est pas de nature réglementaire. L'utilisation d'une approche fondée sur le partenariat sera donc essentielle à la réussite de la mise en œuvre du plan, car elle favorisera l'appropriation et la participation locales. Par conséquent, le plan appliquera une "approche de gestion adaptative", par la création d'un comité de mise en œuvre.

Avec l'aide du MEGL, le recrutement de représentants de divers organismes gouvernementaux (municipaux, provinciaux et fédéraux), de groupes des Premières Nations, d'intervenants et du grand public a eu lieu en novembre et décembre. La première réunion a eu lieu virtuellement le 31 janvier 2022, et la deuxième réunion aura lieu en mars.

Le plan de gestion intégrée du bassin versant peut être consulté ici :

https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/Parlee_Beach/pdfs/plan-de-gestion-integree-du-bassin-hydrographique.pdf

Message de la Gérante exécutive



Jolyne Hébert est la Gérante exécutive de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac. Un conseil d'administration composé de 18 citoyens de la région permet d'assurer la direction de l'organisme.

À l'été 2021, on m'a demandé d'assumer le rôle de gérante de l'ABVBS, à la suite du départ de notre ancien gérant, Rémi Donelle. M. Donelle et moi travaillions ensemble depuis sept ans, et je tiens à le remercier pour son mentorat qui m'a préparé à cet avancement dans mon rôle au sein de cette organisation.

Je suis très heureuse d'annoncer l'embauche de deux nouveaux techniciens en environnement, Bryan Gallant et Simon LeBlanc.

Je tiens à remercier sincèrement le conseil d'administration de l'Association pour son soutien tout au long du processus de transition, en particulier notre présidente, Mme Helen Hall, dont la supervision et le mentorat sur l'aspect financier de la gestion ont été essentiels. Elle a consacré d'innombrables heures de bénévolat pour s'assurer que notre association reste sur une base stable.

Une nouvelle série de demandes de financement a été soumise pour 2022-2023. La SBWA continuera de travailler à la protection de l'environnement de la baie de Shediac.



Nettoyage environnemental le long d'un ruisseau dans la ville de Shediac

On a constaté qu'un ruisseau urbain de la ville de Shediac était régulièrement pollué par des déchets provenant des bords de route et des espaces publics avoisinants. De plus, un ancien site de dépotoir a été découvert sur une propriété privée le long du ruisseau.

En partenariat avec la Ville de Shediac, l'Association du bassin versant de la baie de Shediac a effectué un nettoyage environnemental l'été dernier. Plusieurs sections du ruisseau ont été nettoyées, ce qui a permis de ramasser 18 sacs à ordures sur environ 500 m du cours d'eau.

Le dépotoir a fait l'objet d'une première phase de nettoyage, au cours de laquelle le personnel et les bénévoles de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac ont ramassé plus de 14 sacs à ordures résistants et divers débris. La Ville de Shediac a disposé de deux chargements de camion de déchets provenant de ce nettoyage. La prochaine phase de ce nettoyage nécessitera de l'équipement lourd pour récupérer les plus gros articles, et est prévue pour le printemps 2022.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration entre les nouveaux propriétaires, l'Association du bassin versant de la baie de Shediac, le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick et la Ville de Shediac.



Projet de restauration d'un cours d'eau d'une ferme à Scoudouc

L'automne dernier, l'Association a travaillé à la plantation de plus de 300 arbres le long d'un tronçon de 400 mètres d'un ruisseau traversant un pâturage de vaches. Les arbres ont été plantés à environ 1 à 2 mètres du ruisseau. Au totale, 315 épinettes ont été données par Irving, ainsi que 18 arbres de d'autres espèces provenant de notre pépinière, notamment des saules, des bouleaux, des mélèzes, des sapins, des pins blancs, des érables et des chênes.

Les arbres profiteront au cours d'eau en éliminant certains des points de passage des vaches et, espérons-le, en permettant à la végétation de stabiliser naturellement les berges. Ils créeront également de l'ombre, rendant le cours d'eau plus frais et plus sain.

Une rigole biologique pour recueillir les eaux de ruissellement du stationnement et des toitures

En partenariat avec la Paroisse anglicane de Shediac et Maximum Signs & Time2Shine, notre première rigole de drainage biologique commerciale, ou système de biorétention, a été construite à l'automne 2021. Ce nouveau projet d'infrastructure verte est situé entre les deux stationnements des immeubles du 612 et du 620, rue Main, à Shediac. Le système de biorétention recueillera la plupart des eaux de ruissellement du stationnement à l'est, et une partie des eaux de ruissellement des toits des deux bâtiments, soit environ 920 m² de surface imperméables. Une variété de fleurs et de graminées vivaces ont été plantées et des roches de rivière ont été installées pour contrôler l'érosion du sol et améliorer l'apparence. Un panneau d'interprétation sera installé au printemps pour expliquer le rôle de ce projet dans la protection de la qualité de l'eau. [Cliquez pour visionner](#)





Un jardin pluvial à l'école LJR permettra d'absorber et de filtrer les eaux de ruissellement

Dans la continuité du projet de gestion des eaux pluviales, l'Association du bassin versant de la baie de Shediac s'est associée à une école secondaire de Shediac. En octobre dernier, un jardin pluvial a été aménagé à l'école Polyvalente Louis-J.-Robichaud avec l'aide du cours de sciences de l'environnement de l'enseignant Robert Bourque.

Avec l'aide de plus d'une douzaine d'élèves de L.-J.-R., le jardin pluvial a été construit dans le fossé séparant la piste d'athlétisme et le terrain de soccer. Ce jardin pluvial permettra d'absorber et de filtrer les eaux de ruissellement de ces grands espaces ouverts.

Le jardin pluvial couvre une surface de 60 mètres carrés et contient plus de 100 plantes. Un mélange de graminées tolérantes aux inondations et de fleurs pour les pollinisateurs a été utilisé dans ce projet :

- Agrostide à fleurs étroite (*Calamagrotis acutiflora*)

- Asclépiade incarnate (*Asclepias incarnata*)
- Rudbeckie hérissée (*Rudbeckia hirta*)
- Eupatoire maculée (*Eupatorium maculatum*)
- Iris versicolore (*Iris versicolor*)
- Fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)

Ces plantes augmentent l'infiltration de l'eau pluviale dans le sol, ce qui permet de retenir et de filtrer les polluants. D'autres polluants sont absorbés par les plantes ou les communautés microbiennes du sol. En absorbant et en filtrant l'eau de ruissellement des champs environnants, le jardin pluvial réduit le nombre de polluants qui pourraient atteindre la baie de Shediac.

La restauration du ruisseau Cornwall se poursuit

Suite à la construction du rond-point de Shediac, le ruisseau Cornwall a été modifié. Des pierres de protection ont été placées sur les berges du ruisseau et la végétation naturelle a été enlevée. Avec la permission du ministère des Transports et des infrastructures du N.-B., l'Association du bassin versant de la baie de Shediac a revégétalisé les berges du ruisseau en plantant 60 arbres indigènes lors de la première année.

La plantation d'arbres au ruisseau Cornwall a été un succès. Bien que la plupart des arbres à feuilles n'ont pas survécu, les conifères se sont

établis avec beaucoup de succès. À l'avenir, ces arbres pourraient atteindre une hauteur de 20 mètres et apporteront de nombreux avantages au ruisseau. Ils permettront notamment de stabiliser les berges, de refroidir la température de l'eau en offrant de l'ombre, de filtrer les polluants et de fournir aux poissons des sources de nourriture telles que des insectes.

Cet automne, un total de 43 arbres indigènes additionnels ont été plantés le long du ruisseau. En raison de la présence de barrages de castors en amont et en aval, les espèces d'arbres ont été

choisies en conséquence. La majorité des espèces plantées cette année étaient des conifères. Cela est dû à la fois à leur succès lors de la plantation de l'année dernière et à l'aversion des castors pour les conifères.

L'Association souhaite travailler avec les propriétaires qui possèdent des terres le long d'un cours d'eau dégradé afin de le restaurer en un écosystème sain. Si vous possédez une propriété le long d'un cours d'eau qui a besoin d'être reboisé, veuillez nous contacter pour savoir comment nous pouvons vous aider !



Nouveau jardin pluvial résidentiel

Un jardin pluvial résidentiel a été aménagé sur la pelouse avant d'une résidente de Shediac dans le cadre de notre projet de gestion des eaux pluviales. Ce jardin était très unique, car il avait une forme intéressante... un cœur ! Au total, 34 plantes ont été plantées dans le jardin.

Les plantes des jardins pluviaux sont choisies pour leur capacité à résister à des conditions tant humides que sèches. Elles ont également des systèmes racinaires profonds qui sont capables d'éliminer certains contaminants des eaux pluviales avant qu'elles n'atteignent les égouts pluviaux municipaux. Les plantes comprennent :

- Agrostide à fleurs étroite (*Calamagrotis acutiflora*)
- Roseau de Chine (*Miscanthus purpurascens*)
- Rudbeckie hérissée (*Rudbeckia hirta*)
- Eupatoire maculée (*Eupatorium maculatum*)
- Asclépiade incarnate (*Asclepias incarnata*)
- Iris versicolore (*Iris versicolor*)
- Fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)

Il s'agit du 10^e projet de gestion des eaux pluviales de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac à ce jour.



Coordonnées

Association du bassin versant
de la baie de Shediac

612D rue Main
Shediac, N.-B. E4P 2H3
506 533-8880

Pour plus d'informations veuillez visiter
notre site Web ou abonnez vous à notre
page Facebook :

www.shediacbawatershedassociation.org



[www.facebook.com/
shediacbawatershedassociation](https://www.facebook.com/shediacbawatershedassociation)

Nouvelles du Courant

Contributeurs :

Jolyne Hébert
Simon LeBlanc
Bryan Gallant
Charles LeGresley

Espèce en vedette - Le Grand Héron



Le Grand Héron (*Ardea Herodias*) est le plus grand des Hérons américains. On peut le trouver en Amérique du Nord comme en Amérique du Sud selon la saison. Il s'installe pour nicher sur des îles ou des marécages boisés pour réduire la présence des prédateurs.

On peut l'apercevoir s'alimenter dans des milieux marins côtiers et dans des habitats d'eau douce, mais il s'alimente principalement dans des cours d'eau douce. Son alimentation est constituée particulièrement de poissons, mais il ne se limite pas à cela. Il ingère aussi des mollusques, des crustacés, des insectes, des rongeurs, des amphibiens, des reptiles et des petits oiseaux.

Lorsque les cours d'eau de la région dégèlent, les mâles et femelles arrivent sur les sites de nidification à peu près en même temps. Leur nid se trouve généralement à quelques kilomètres de la zone d'alimentation. Ce nid est normalement inaccessible aux humains

et aux prédateurs. C'est le mâle qui choisit l'emplacement du nid. Ils peuvent soit réparer un nid existant ou en construire un nouveau. Pour attirer les femelles, il parade et pousse des cris aigus et intenses lorsqu'une femelle s'approche du nid. La période d'incubation commence dès la ponte du premier ou du deuxième œuf et cette période dure environ 28 jours. Le mâle couvre les œufs pendant la journée et la femelle les couvre pendant la nuit.

Un fait intéressant concernant le héron bleu est qu'il étend son cou et incline sa tête à gauche et à droite afin de pouvoir regarder vers le haut. Ce comportement est habituellement observé lorsqu'un prédateur ou un autre héron survole l'aire d'alimentation.

Classe : Aves

Ordre : *Pelecaniformes*

Famille : *Ardeidae*

Genre : *Ardea*

Espèce : *Ardea Herodias*



Your Environmental Trust Fund at Work
Votre Fonds de fiducie pour l'Environnement au travail



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada